



## VILLE DE VALOGNES

### AVIS DU MAIRE

#### JOURS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**LUNDI – MERCREDI – VENDREDI**

Les sacs poubelle fermés doivent être déposés en bordure de la voie publique

**au plus tôt à 19 heures, la veille du jour de collecte.**

En dehors des jours de collecte, les sacs sont déposés dans les containers prévus à cet effet.

Tous les autres déchets doivent être apportés à la déchetterie

#### ATTENTION

Si le jour de collecte est un jour férié, le ramassage est reporté au jour de collecte suivant.

### APPEL AU CIVISME

**Il a récemment été constaté, le dépôt de sacs d'ordures ménagères en dehors des jours et heure indiqués ci-dessus.**

Des sacs poubelle, régulièrement éventrés, occasionnent des désagréments pour les riverains et les passants, entraînant un surcoût sur le budget de la Ville pour le ramassage des détritiques et le nettoyage de la voie publique.

**La propreté de la ville est l'affaire de tous.**  
**J'en appelle au civisme de chacun.**

Je vous en remercie.

Cordialement.

Jacques COQUELIN  
Maire de Valognes



## VILLE DE VALOGNES

### CONSIGNES DE COLLECTE



CONTENU  
DES SACS

Les sacs solidement fermés ne contiennent que des déchets ménagers.

**ATTENTION :** le verre, le papier, le flaconnage plastique, les briques alimentaires, les boîtes métal et les textiles sont apportés dans les containers de tri.



EN DEHORS DES  
JOURS DE COLLECTE

En dehors des LUNDI, MERCREDI, VENDREDI, les sacs sont déposés dans les containers prévus à cet effet.

**ATTENTION :** Les containers sont exclusivement réservés aux sacs de déchets ménagers.



PASS OBLIGATOIRE

Les déchets d'équipements électriques et électroniques, gravats, encombrants, bois, cartons, déchets verts, déchets dangereux des ménages, déchets amiantés, piles & accumulateurs usagés, doivent être apportés à la déchetterie.

Pour les personnes ne pouvant se déplacer à la déchetterie, une collecte des encombrants en porte-à-porte est effectuée le 1<sup>er</sup> jeudi du mois (sauf jours fériés) sur inscription préalable auprès de la Communauté d'Agglomération du Cotentin – Pôle de proximité du Cœur du Cotentin – Maison de services au Public - 22 rue de Poterie – 50700 VALOGNES - Tél. : 02 33 40 08 60.

Un ramassage des déchets verts peut être assuré par l'ESAT moyennant paiement – Tél : 02 33 95 40 60.



**TRIONS PLUS,  
NOUS PAIERONS MOINS**